



NATATION

22, route de Noisy 93250 Villemomble
01 48 55 48 34

Section de **VILLEMOMBLE SPORTS**
Association loi 1901 SAG 18120
SIRET n° 78564679500027 APE 9312Z

Charte de l'adhérent de Villemomble Sports Natation 2016-2017

L'adhérent de Villemomble Sports Natation souscrit aux valeurs véhiculées par le club.

1) LE RESPECT

- Respecter soi-même et les autres :
 - Ponctualité, écoute attentive et respect des consignes données par l'Entraîneur.
 - Le début et la fin de la séance d'entraînement sont déterminés par l'Entraîneur.
- Participer activement à la vie du groupe :
 - Limiter le temps sous la douche et dans les vestiaires au strict nécessaire, avant et après la séance pour le bénéfice de toutes et tous.
 - Ne pas chahuter sous les douches, dans les escaliers et les vestiaires.
- Faire bon usage des infrastructures et du matériel mis à disposition.
- Se comporter avec civilité et discipline, en respectant la sécurité de chacun.
 - Pas de chahut sous les douches, dans les escaliers et les vestiaires.
- Respecter l'environnement grâce à une utilisation raisonnable des douches et des produits chimiques.

2) L'AUTONOMIE

- Développer un esprit sportif complet, respecter son corps pour améliorer ses capacités physiques : s'échauffer avant tout effort, s'étirer à l'issue des séances aquatiques, et de façon autonome.
- Assurer la mise en place et le rangement du matériel.
- Se conformer au projet sportif du club : Assiduité, Respect des consignes, Recherche de la performance.

3) LA RESPONSABILITE

- Respecter les engagements sportifs en compétition.
- Participer activement aux compétitions interclubs et aux objectifs sportifs individuels ou collectifs

4) L'ORGANISATION

- Mettre en adéquation la vie scolaire, familiale et sportive (calendriers : scolaire, du club sportif et familial)